

Département du NORD

Arrondissement de DOUAI

Canton de SIN LE NOBLE

COMMUNE DE SIN-LE-NOBLE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 12 décembre 2016

L'an deux mille seize, le 12 décembre, à 18 heures 30, le Conseil municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Christophe DUMONT, Maire, en suite de convocations du 06 décembre 2016, dont un exemplaire a été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Christophe DUMONT, **Maire**; M. Jean-Paul HOURNON, Mme Caroline FAIVRE, M. Patrick ALLARD, Mme Isabelle TAILLEZ, M. Jean-Claude DESMENEZ, Mme Marie-Josée DELATTRE, M. Freddy DELVAL, **Adjoints**; M. Jean-Michel CHOTIN jusqu'à 21H05 (après l'adoption du point I.3), M. Jean-Pierre BERLINET (à compter de 18h40 avant l'examen de l'ordre du jour), Mme Françoise SANTERRE, Mme Claudine BEDENIK, Mme Christiane DUMONT, Mme Joselyne GEMZA, M. Jean-Luc JOUVENEZ, M. Henri JARUGA, Mme Sylvie DORNE, M. Pascal DAMBRIN, M. Dimitri WIDIEZ, M. Jean-Pierre STOBIECKI, Mme Josyane BRIDOUX (à compter de 18h55 avant vote point I.1), Mme Véronique LEGRAND, M. Victor GUERIN, Mme Cerasela POP (jusqu'à 20h43 avant vote point II.3), M. Vincent CAMPISANO, M. Daniel POULAIN, **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : Mme Johanne MASCLÉ (procuration à Mme Marie-Josée DELATTRE, du 12 décembre 2016), M. Didier CARREZ (procuration à Mme Isabelle TAILLEZ du 9 décembre 2016), **Adjoints**; M. Jean-Michel CHOTIN à compter de 21h05 (procuration à Mme Christiane DUMONT du 12 décembre 2016), Mme Fatima LESPAGNOL (procuration à M. Christophe DUMONT du 12 décembre 2016), Mme Lise WIDIEZ (procuration à Mme Joselyne GEMZA, du 12 décembre 2016), Mme Elise SALPETRA (procuration à M. Jean-Luc JOUVENEZ, du 12 décembre 2016), **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS : Mme Josyane BRIDOUX (jusqu'à 18h55 avant vote point I.1), Mme Cerasela POP (à compter de 20h43 avant vote point II.3), M. Bruno WOSINSKI, Mme Lucie DEBLANGY, **Conseillers municipaux**.

ÉTAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS ET NON REPRÉSENTÉS : -

SECRÉTAIRE : M. Dimitri WIDIEZ

La présente délibération a été affichée, par extraits, à la porte de l'Hôtel de Ville, le 19 décembre 2016.

II/ AFFAIRES FINANCIERES

BUDGET PRIMITIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2312-3 et L.2224-11-1,

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu la délibération n° 571.99/2016 du Conseil municipal du 17 octobre 2016, visée en sous-préfecture de Douai le 20 octobre 2016, prenant acte de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire pour l'exercice à venir,

Vu le projet du budget primitif 2017 présenté par Monsieur Christophe Dumont, Maire de la Commune de Sin-le-Noble,

Vu l'avis de la Commission vie institutionnelle, administration, finances, emploi, activités économiques, commerce et artisanat,

Considérant que l'assemblée délibérante a été amenée à débattre sur les orientations budgétaires de la Commune pour l'exercice 2017, lors de sa séance du 17 octobre 2016 ;

Considérant qu'il lui revient, dans un délai de deux mois d'adopter le budget primitif pour l'exercice concerné ;

Considérant que le budget est soumis au vote par nature et par chapitre ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

ARTICLE 1 : ADOPTE le budget primitif 2017 dont le vote s'est opéré par chapitre comme précisé ci-dessous :

Chapitre	Fonctionnement Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
011	Charges à caractère général	30		
012	Charges de personnel et frais assimilés	30		
65	Autres charges de gestion courante	30		
66	Charges financières	30		
67	Charges exceptionnelles	30		
68	Dotations aux provisions	30		
022	Dépenses imprévues	30		
023	Virement à la section d'investissement	30		
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	30		
Chapitre	Fonctionnement Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
013	Atténuation des charges	30		
70	Produits des services, du domaine et ventes	30		
73	Impôts et taxes	30		
74	Dotations et participations	30		
75	Autres produits de gestion courante	30		
76	Produits financiers	30		
77	Produits exceptionnels	30		
Chapitre	INVESTISSEMENT Dépenses	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30		
204	Subventions d'équipement versées	30		

21	Immobilisations corporelles	30		
23	Immobilisations en cours	30		
16	Emprunts et dettes	30		
020	Dépenses imprévues	30		
Chapitre	INVESTISSEMENT Recettes	Votes favorables	Votes non favorables	Abstentions
13	Subvention d'investissement (hors 138)	30		
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	30		
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	30		
165	Dépôts et cautionnements reçus	30		
024	Cessions d'immobilisations	30		

ARTICLE 2 : RAPPELLE que le présent budget est voté en l'absence du vote du compte administratif de l'exercice 2016.

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le Département, et de sa publication

Pour Extrait certifié conforme au Registre
(Publié et Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du
Code général des collectivités territoriales)
SIN-LE-NOBLE, le 12 décembre 2016

Le Maire


Christophe DUMONT

Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
En sous-préfecture de DOUAI le 16 DEC. 2016
Et de la publication le 16 DEC. 2016
Fait à Sin-le-Noble, le 16 DEC. 2016
Le Maire


Christophe DUMONT

